



Le Clos aux Chèvres

COLIS DE PORC FERMIER



Le Clos aux chèvres vous propose des colis de viande de porc élevé par nos soins sur l'exploitation.

Afin de recycler le lactosérum, résidu de la fabrication des fromages (appelé aussi petit-lait), nous élevons chaque année, une 12aine de porcs. Nous les avons nourris de petit lait, et de pain sec récupéré dans les boulangeries, de son BIO du GAEC le Regain et d'aliment certifié BIO. Ils mangent également des pommes de terre, légumes, châtaignes et autres fruits récoltés dans les vergers. Ils auront passé plus de 6 mois sur notre exploitation, au grand air.

Ils seront abattus à l'abattoir de Bellegarde (indispensable pour la commercialisation) et transformés en partie par un boucher spécialiste et par nos soins, à la ferme.

Nous souhaitons faire partager, découvrir ou redécouvrir à nos adhérents les saveurs d'un porc fermier exceptionnel, comme il s'en faisait dans nos montagnes, ainsi que la tradition de la cochonnaille.

C'est pourquoi nous proposerons dans un même colis de la viande fraîche mais aussi de la cochonnaille et des charcuteries typiquement Chablaisiennes, afin de valoriser le porc dans sa totalité,

Les colis d'une douzaine de kilos comprendront approximativement :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Rôti filet ou échine | - 2 ou 3 saucisses aux choux |
| - Rouelle (rôti de jambon avec os) | - 3 morceaux de 300gr de lard fumé |
| - 8 steaks hachés de porc | - 3 paquets de 5 tranches de jambon blanc |
| - 4 côtes de porc | - Pâté de tête, terrine de campagne |
| - Un morceau de demi-sel | - 4 diots fumés |
| - 4 boudins noirs | |

Les quelques filets mignons, pieds, jambonneaux cuits seront à réserver !

Le prix est fixé à 16.50€/kg, sachant que tous les morceaux seront sous-vide et étiquetés

Le contenu et le poids des colis pourront varier selon le poids des animaux.

Un colis de porc est d'environ 12 kg en 2 livraisons dont les dates restent à fixer,

- la première pour la livraison de la viande et de la cochonnaille,
- la deuxième pour le lard, le jambon cuit, les saucisses.

Un acompte de 50€ par chèque est demandé à la première distribution. Lors de la 2ème distribution le solde du contrat sera demandé (poids réel x 16.50€/kg – 50€ acompte).

Règlement

Nombre de Kg (à remplir lors de la distribution) X16,50€/kg =€

Fait en 2 exemplaires (Adhérent, Producteur)

A Thonon, le

Signature de l'adhérent

A Thonon, le

Signature du producteur